

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 650 à l'arrêté n° 981 paru au Journal officiel de la C.F.S. du 1er novembre 1951, page 228 (décret n° 51-1185 du 11 octobre 1951 modifiant les régimes de rémunération et des prestations familiales des. militaires à solde mensuelle. et à solde spéciale progressive entretenues au compte du budget du Ministère de la France d'Outre-Mer dans les Territoires relevant dudit Ministère.

n° 981

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
16 juin 1952

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1952

Date du numéro
1 juillet 1952

TEXTE INTÉGRAL

Art. 12? § 1er. — Au lieu de : « ...sur la base du salaire moyen mensuel de 11.660. » Lire : «...sur la base du salaire moyen'mensuel de 11.160. » (J.O.R.F. du 29 mai 1952, p. 5445.)

Le Gouverneur.N. SADOUL.